

CMG asbl

Collège de Médecine Générale
francophone de Belgique

Rue de Suisse 8
1060 Bruxelles

Communication à l'ensemble des médecins généralistes francophones dans le cadre de la pandémie COVID-19

Le 18 avril 2020

Sommaire

Nécessité de la consultation en médecine générale.....	2
Message aux généralistes.....	2
Message aux patients.....	3
« Covid19 en MRS » : bientôt dans les bacs.....	3
Restez attentifs.....	3
Nouvelles de l'INAMI.....	4
Rétribution pour soutenir les centres de « triage » de première ligne COVID-19.....	4
L'INAMI finance les postes de garde des médecins généralistes, aussi en semaine et la nuit/certificats.....	4
Couvertures assurantielles des médecins.....	4
Courrier à Madame la Ministre Muylle (27 mars).....	4
Outils usagers de drogues en contexte COVID19.....	4
Recommandations pour la médecine générale.....	4
Certificats de décès.....	4
Demande de l'Aviq.....	5



Nouvelles de Sciensano.....	5
Procédure.....	5
Définition de cas et soins ambulatoires : mises à jour.....	5
<i>A bientôt</i>	5

Nécessité de la consultation en médecine générale

Message aux généralistes

Le message, en annexe, du SPF santé publique (cosigné par le RMG, l'AFMPS et l'INAMI) rappelle très nettement « l'application des lignes directrices par les acteurs de la santé » pendant cette crise COVID19. Il s'agit du **report de toutes les consultations, examens et interventions non essentiels**, y compris en ce qui concerne les soins ambulatoires en cabinet privé. Toutefois, la même directive rappelle que :

« Il était d'emblée précisé que toutes les consultations, examens et interventions **urgents et nécessaires pouvaient bien sûr avoir lieu**. Toutes les thérapies vitales en cours (par exemple, chimiothérapie, dialyse, etc.) peuvent être poursuivies. **Les traitements des maladies chroniques dont la suspension entraînerait une détérioration irréversible ou inacceptable de l'état de santé doivent également être considérés comme prestation de soins essentiels. Les traitements des affections psychiques qui, au regard de la clinique, doivent être traitées urgemment, sont essentiels.** De même, les soins préventifs nécessaires tels que les vaccinations (en particulier chez les enfants de moins de 15 mois) et le dépistage néonatal doivent être maintenus. Toutefois, la poursuite des soins ne peut se faire que dans des conditions garantissant la sécurité. »

Le Collège invite dès lors les généralistes à répondre à cette invitation de la manière la plus appropriée qui soit, en se protégeant le plus adéquatement possible (rappel des règles de protection pour une consultation non Covid19 en annexe). Sciensano a proposé un consensus sur l'utilisation des masques, que vous lirez à cet effet également (en annexe), pour information.

Le Collège considère que la balance bénéfico-risque à ce stade de l'épidémie penche dangereusement vers le risque d'absence de soins essentiels nécessaires, et recommande donc de faire preuve de discernement pour décider quel patient doit être physiquement examiné ou non mais il souligne la nécessité de prendre les mesures de protection qui s'imposent pour ces consultations et rappelle une fois de plus aux autorités le besoin de masques FFP2 et autres équipements de protection.

Nous recommandons également aux médecins généralistes, s'ils ne l'ont pas déjà fait, d'adapter leur message téléphonique (messagerie/répondeur), leur site web, de s'organiser pour contacter proactivement leurs patients à risque (via SMS, e-mail ou téléphone).

Message aux patients

Appelez votre généraliste ! Ou si vous n'en avez pas, celui de votre quartier ou la garde 1733 en Wallonie/1710 à Bruxelles.

Ces derniers jours, les généralistes, les hôpitaux, les urgences ont constaté que la population les contacte beaucoup moins et dans certains cas trop tardivement. Ce mouvement général se constate aussi dans les autres pays frappés par la pandémie. Il est accompagné d'une arrivée souvent trop tardive de maladies plus sévères, telles que appendicites, accidents vasculaires cérébraux, maladies du cœur, embolies pulmonaires.

Afin d'éviter un excès de cas urgents, nous rappelons qu'il est important de contacter votre médecin généraliste dès l'apparition de symptômes alarmants : douleur dans la poitrine ou abdominale persistante, maux de tête inhabituels, perte de la parole, perte de force transitoire ou tout autre symptôme vous faisant craindre pour votre santé

Il est évident que votre généraliste appliquera des mesures de protection et d'hygiène. La protection du médecin et du patient est en effet indispensable. N'hésitez pas à en discuter avec lui. Et continuez à observer toutes les mesures barrières et de distanciation spatiale.

« Covid19 en MRS » : bientôt dans les bacs

Restez attentifs

La cellule d'appui universitaire du collège travaille actuellement sur un document synthèse pour la prise en charge du Covid-19 dans les MR-MRS. Il détaillera et confirmera le rôle essentiel du MCC, le guidera dans la prise de ses responsabilités. Sa réponse aux besoins des résidents tenant compte du contexte de pandémie et de « catastrophe » peut le pousser à réorganiser les soins médicaux pour plus d'efficience. L'Ordre des Médecins vient de sortir un communiqué allant dans ce sens.

La récente annonce du conseil national de sécurité au sujet des visites de familles dans les MRS pose d'évidents problèmes et comporte un risque d'extension de l'épidémie. Le CMG souligne le rôle capital du MCC dont le conseil en termes de faisabilité d'une telle mesure pour sa MR doit être suivi. Son expertise et sa connaissance de la situation virologique de son institution lui permettent appréhender les répercussions d'une telle mesure sur sa MRS et dans la population.

Nouvelles de l'INAMI

Rétribution pour soutenir les centres de « triage » de première ligne COVID-19

Lisez attentivement ces informations si elles vous concernent (en annexe)

L'INAMI finance les postes de garde des médecins généralistes, aussi en semaine et la nuit/certificats.

Ces bonnes nouvelles sont en annexe également avec également la mise à jour du site inami sur la question des certificats.

Très prochainement les nouvelles officielles de l'INAMI sur la facturation des tests covid-19 en MRS (soyez attentifs pour le prochain communiqué du CMG la semaine prochaine).

Couvertures assurantielles des médecins

Courrier à Madame la Ministre Muylle (27 mars) en annexe

Le Collège remercie sincèrement Madame la Ministre Muylle de lui avoir adressé une réponse. Vous trouverez celle-ci en annexe. Il en ressort que chaque assureur couvre automatiquement les services exceptionnels rendus par les médecins, sans prime supplémentaire.

Outils usagers de drogues en contexte COVID19

Recommandations pour la médecine générale

Les usagers de drogues sont particulièrement vulnérables en cette période. Hormis le fait qu'ils font face aux mêmes risques que la population générale, ils sont confrontés à des risques additionnels liés au mode de vie et à la prévalence élevée de comorbidités psychiatriques et physiques. Plusieurs niveaux risques ont été identifiés et sont repris dans le remarquable travail que vous trouverez en annexe.

Certificats de décès

Demande de l'Aviq

L'AVIQ demande de bien vouloir utiliser les codes ICD10 suivants lors de la rédaction des certificats de décès

- U07.1 COVID-19, virus identifié
- U07.2 COVID-19, virus non identifié :
 - Clinically-epidemiologically diagnosed COVID-19
 - Probable COVID-19
 - Suspected COVID-19

Nouvelles de Sciensano

Procédure

Une nouvelle procédure pour la médecine générale (pour patient suspect pour COVID 19) a été publiée le 16 avril 2020, vous la trouverez en annexe.

Définition de cas et soins ambulatoires : mises à jour

Ces mises à jour ont été réalisées le 16 ou le 17 avril. Elles sont en annexe.

A bientôt

Le Collège de médecine générale est fier de l'ensemble de ses membres, en constatant l'organisation et la détermination de l'ensemble du Corps des Généralistes !

Félicitations à toutes et tous. Au travail : we will do the job ! L'Union fait la Force

